

Signaler une IAS

Qui déclare ?

ESMS

y compris rattaché à un ES
avec hébergement destiné aux personnes âgées ou en situation de handicap

Directeur ou responsable signalement

Que dois-je signaler ?

1 Infection **inattendue** ou **inhabituelle**

2 **Cas groupés** (épidémie ou augmentation anormale de cas dans un temps court)

3 IAS* ayant provoqué un **décès**

4 IAS* relevant d'une **déclaration obligatoire**

Accès direct aux fiches cerfa sur le portail de signalement

News 2023

IRA/Covid : 3 cas en 4 jours chez patients/résidents
Rappel : GEA : 5 cas en 4 jours chez patients/résidents

→ Veillez au respect des règles en matière de confidentialité des données personnelles et médicales

Portail signalement

<https://signalement.social-sante.gouv>

1 Se connecter sur la **plateforme**

2 Signaler un événement indésirable >

3 Je suis un **professionnel de santé**

Comment je signale ?



4 Choisir la **bonne rubrique**

IAS

Évènement indésirable associé à des soins

- Addictovigilance
- AMP vigilance
- Biovigilance
- Défaut de qualité d'un médicament
- Défaut de qualité d'un équipement de protection individuelle Covid-19
- Erreur médicamenteuse sans effet
- Événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) - déclaration - 1ère partie
Le signalement d'un EIGS s'effectue en 2 étapes : le signalement initial (partie 1) suivi 3 mois plus tard d'une analyse des causes (partie 2)
- Événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) - analyse des causes - 2ème partie
- Hémo-vigilance
- Infection associée aux soins (IAS)

Cas groupés IRA et GEA

Maladie nécessitant une intervention de l'autorité sanitaire et une surveillance continue

- Infection Respiratoire Aigue (IRA) - déclaration - 1ère partie
- Infection Respiratoire Aigue (IRA) - déclaration - 2ème partie
- Gastroentérite Aigue (GEA) - déclaration - 1ère partie
- Gastroentérite Aigue (GEA) - déclaration - 2ème partie
- Maladies à déclaration obligatoire (MDO)

Qui est destinataire de mon signalement ?



Qui peut m'aider ?



Aide à la gestion de l'alerte par le biais de la **plateforme EMH**



Octobre 2023



Prenez quelques secondes pour **signaler** une IAS pour **alerter, prévenir et obtenir rapidement une aide !**



*IAS : infections associées aux soins, concernent patients, résidents et professionnels